

17 janvier 2011

Émanations de gaz de schiste : 11 puits présentent un risque



Alors que les émanations provenant d'événements prévus à cet effet ne présentent pas de danger sur le plan de la sécurité, celle dues à des migrations de gaz peuvent mener à des risques d'explosion.

Du gaz s'échappe hors des événements prévus à cette fin dans le tiers des puits de gaz inspectés, selon une nouvelle réponse du ministère des Ressources naturelles aux questions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Cette réponse vient préciser un autre rapport, fourni en décembre, qui indiquait que des «émanations de gaz naturel» faisaient partie des «problèmes observés» dans 19 puits sur 31.

La semaine dernière, l'industrie a répliqué à la controverse soulevée par les informations de ce premier rapport en affirmant que toutes ces émanations étaient normales et sans conséquence. Entre autres, parce que le gaz s'écoulait par des événements conçus comme un dispositif de sécurité.

Cette fois, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) donne plus de précisions sur les observations de ses inspecteurs, qui ont visité les puits pendant l'automne 2010. Ces précisions sont contenues dans un document daté du 13 janvier et rendu public par le BAPE.

Les inspecteurs du Ministère ont observé deux types d'émanations: certaines provenant d'un événement prévu à cette fin et d'autres provenant de «migration de gaz».

Le premier type est considéré comme normal, et sans conséquence du point de vue de la sécurité. On en a observé dans 19 cas.

Le second type est celui qui peut poser des problèmes, soit «la migration de gaz vers un aquifère et la migration vers un endroit clos, ce qui peut occasionner une explosion», explique le Ministère.

Celui-ci affirme qu'il y a danger d'explosion seulement si certaines conditions sont réunies. Le gaz doit migrer dans le sol vers un endroit clos et atteindre une concentration se situant entre 5% et 15%. Il doit y avoir ensuite une source d'ignition, une étincelle.

Informations floues

On a observé 11 cas de migration de gaz sur 31 puits inspectés. Ces fuites ont été notées en termes de débit ou de concentration en méthane - ou gaz naturel.

Dans certains cas, les quantités de méthane sont faibles. Par exemple, on note que les fuites liées à un puits présentent une concentration de méthane de 0,08%.

Dans d'autres cas, les fuites sont plus importantes. Dans le cas de deux puits, les inspecteurs ont observé une concentration de 65% de méthane. Des concentrations de 7% à 50% sont observées dans cinq autres puits. Dans un cas, la fuite a été observée à 10 mètres de la tête du puits. Dans les autres, elles se situaient à proximité.

Ces constatations ont déclenché une réaction du gouvernement.

«Dès que le Ministère a eu connaissance d'émanations de gaz de certains puits, les compagnies visées ont été contactées afin de les informer de la situation, de leur demander un rapport sur la situation et de les convoquer à une rencontre à être tenue dans les plus brefs délais, affirme le Ministère dans sa réponse au BAPE. Ces compagnies ont été rencontrées quelques jours plus tard. Un état de la situation (...) leur a été demandé. Il a également été exigé de ces compagnies de fournir au MRNF, dans les meilleurs délais, le suivi qu'elles comptent faire pour remédier à la situation et assurer la sécurité.»

Pour ce qui est des émanations en provenance des événements, le MRNF note que ses «principales conséquences» sont «l'émission de gaz à effet de serre» et la «perte de la ressource».

À cet égard, le rapport indique des débits variant de 50 à 190 mètres cubes par jour. Mais l'information manque pour la plupart des puits, où les observations portent plutôt sur les concentrations en méthane ou la pression observée après la fermeture de l'événement.

Le MRNF reconnaît qu'il a du travail à faire pour donner un portrait plus complet de cette question, cruciale pour évaluer l'impact de l'industrie sur les objectifs québécois de lutte contre les changements climatiques. «On n'a pas les quantités, il n'y a pas d'uniformité là-dedans, on manque de données encore, dit Jancimon Reid, du MRNF. Il y a des choses que les sociétés font, des tests, qui vont donner des résultats plus précis.»